



LE P'TIT CITOYEN

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

7

“ Des hommes et des femmes engagés contre le racisme

Le racisme est un fléau que l'on retrouve au long de notre histoire et qui existe encore.

Par le passé, il a servi de justification à l'esclavage et à la colonisation ; l'inégalité était alors inscrite dans la loi. Aujourd'hui la loi le condamne mais la lutte contre le racisme est d'abord l'affaire des citoyennes et citoyens. C'est un élément du combat contre toutes les oppressions.

Tout au long de cette histoire, des personnes ont combattu ces idées et organisations sociales et ont lutté pour l'égalité.



Le MRAP présente ici quelques portraits de femmes et d'hommes engagés dans la lutte contre le racisme. Nous avons choisi de nous limiter à l'histoire de France même si des luttes emblématiques d'autres pays gagnent à être connues. Ce numéro du P'tit citoyen parcourt différents moments de l'histoire de France qui montrent aussi que les groupes racialisés sont divers : l'esclavage, la colonisation, l'affaire Dreyfus, la seconde guerre mondiale, la décolonisation et des luttes plus récentes pour l'égalité et la reconnaissance des crimes commis.

Au-delà de ces portraits de personnalités engagées, on notera que toutes participaient à un mouvement collectif impliquant beaucoup d'autres acteurs qui victimes du racisme ou non, ont tous considéré qu'il fallait agir.

La lutte contre le racisme est une question d'actualité. Cette courte revue est une invitation faite à chacun et chacune d'entre nous de ne pas tolérer l'injustice et d'agir pour l'égalité.

”

La lutte pour l'abolition de l'esclavage

Toussaint Louverture

Quand on pense abolition de l'esclavage, c'est le nom de Toussaint Louverture, qui devrait être cité en premier.

Partout où l'esclavage existait, les révoltes individuelles ou collectives étaient certes incessantes, mais c'est cet ancien esclave de la partie française de l'île de Saint-Domingue, qui a enfin conduit en 1791 une révolte à la victoire.

C'est lui qui a fait entrer dans le réel les grands principes des Lumières et de la Révolution française, les Droits de l'homme et du citoyen, principes dont le profit était réservé jusque-là à une partie limitée de l'humanité.

Il a fait reconnaître la nécessité de leur universalité. A côté d'humanistes français comme l'abbé Grégoire et la « société des amis des Noirs », il a obligé la France de la Révolution à proclamer une première suppression de l'esclavage en 1794.

Il a sur la lancée permis l'indépendance de Haïti en 1804, après que ses successeurs ont vaincu les troupes de Bonaparte, qui voulait rétablir l'esclavage sur toutes les terres de colonisation française.

Il en a payé le prix : traîtreusement arrêté par ce même Bonaparte, futur Napoléon, il est mort de froid dans une cellule du Fort de Joux dans le Jura en 1803.



Buste de Toussaint Louverture au fort de Joux. Photo Wikipedia

Olympe de Gouges



Portrait de Olympe de Gouges par Alexandre Kucharski (XVIIIe siècle). Wikipedia

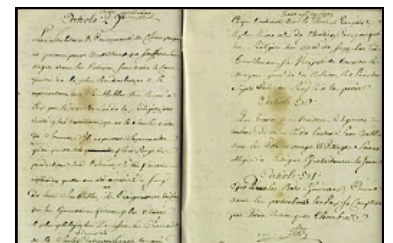
Olympe de Gouges, née en 1748 à Montauban est guillotinée en 1793 à Paris en raison de ses choix politiques. Femme de lettres courageuse, elle a été parmi les premières à s'opposer à l'esclavage des Noirs, au péril de sa vie.

En 1783, cinq ans avant la création de la "Société des Amis des Noirs" dont elle a fait partie, Olympe de Gouges présente la pièce de théâtre protestataire "L'esclavage des Noirs" aux prises de position audacieuses pour l'époque. Son engagement s'affirmera au fil du temps.

Dans son ouvrage "Réflexions sur les Hommes nègres" (1788) et dans le dernier chapitre de sa "Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne" (1791) Olympe de Gouges développe des arguments pour l'abolition de l'esclavage et en faveur de la justice. Au sujet de la Liberté elle écrit : "elle doit être égale pour tous".

Cahier de doléances

Les villageois de Champagny (Haute Saône) incluent dans le cahier de doléances qu'ils rédigent en mars 1789 un article particulier « Les habitants et communauté de Champagny ne peuvent penser aux maux que souffrent les nègres dans les colonies, sans avoir le cœur pénétré de la plus vive douleur » et demandent l'abolition de l'esclavage.



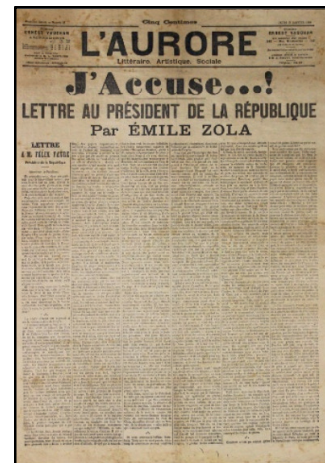
L'affaire Dreyfus et l'antisémitisme

Émile Zola

L'affaire Dreyfus commence en octobre 1894 avec la découverte d'un bordereau attestant de la fuite de documents secrets vers l'Allemagne ennemie. Dans un pays rongé par l'antisémitisme dont une certaine presse se faisait la propagatrice acharnée, le capitaine Alfred Dreyfus est condamné à la déportation perpétuelle après avoir comparu devant le conseil de guerre.

En 1896, le vrai coupable, le commandant Esterhazy est identifié mais il sera acquitté le 11 janvier 1898.

Le 13 janvier 1898, l'écrivain Emile Zola publie dans le journal l'Aurore son célèbre « J'accuse ».

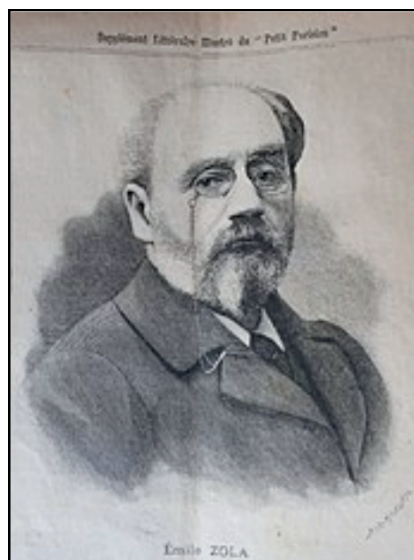


« Mon devoir est de parler, je ne veux pas être complice. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis. »

Ce pamphlet est destiné à provoquer une prise de conscience dans l'opinion publique. C'est une intervention citoyenne en défense des droits de l'homme. Il cite la « chasse aux « sales juifs » qui déshonore (cette) époque ». Plus de 200 000 numéros du journal sont vendus alors que le tirage moyen est de 30 000.

L'écrivain reçoit un volumineux courrier, même de l'étranger. Par cet article, il suscite un débat public et enclenche un processus irréversible. Il devient le symbole de la lutte contre l'antisémitisme.

En 1899, après 1 045 jours de bagne à l'île du Diable (Guyane), Alfred Dreyfus comparait pour un nouveau procès devant le conseil de guerre qui le déclare à nouveau coupable. Il est gracié par le Président de la République Emile Loubet. La cour suprême annule le jugement le 12 juillet 1906 et Alfred Dreyfus est réintégré dans l'armée.



Émile Zola (1840 - 1902), écrivain et journaliste est au faite de sa gloire au moment de l'affaire Dreyfus. Il est l'auteur de nombreux romans connus. Il est sensible à toute forme d'injustice. Zola, dont le père est vénitien, a vécu les problèmes d'intégration à une société qui le rejetait. Il a déjà pris parti contre l'antisémitisme en publiant : Lettre à la jeunesse en décembre 1897, puis lettre à la France en janvier 1898.

A la suite de cet article, Emile Zola sera traduit devant les tribunaux et condamné à un an de prison et 3 000 francs d'amende. Il devra fuir en Angleterre. Il revient en France en juin 1899 au moment de la révision du premier jugement de Dreyfus.

Emile Zola meurt en 1902, sans doute assassiné. En 1908, on transfère ses cendres au Panthéon au côté de celles de Victor Hugo. Alfred Dreyfus y assiste, il est blessé par balle par un journaliste nationaliste et antisémite. Celui-ci est acquitté trois mois plus tard.

La lutte contre le nazisme

Joséphine Baker

Née en 1906 aux USA, Joséphine Baker grandit dans une extrême pauvreté. Enfant, elle assiste en 1917 aux émeutes raciales de Saint Louis au cours desquelles une centaine de Noirs sont tués.

Elle saisit toutes les opportunités pour devenir danseuse ; elle sera enfin reconnue comme artiste après avoir intégré une troupe de Broadway. Elle arrive à Paris en 1925, recrutée pour le spectacle « La revue nègre » et devient rapidement la première artiste noire de la scène française. Elle ajoute la chanson à la danse et tourne en dérision les stéréotypes sur les populations africaines.

Elle devient française en 1937. Son mari juif craint d'être arrêté et déporté ; Joséphine rejoint la ligue contre l'antisémitisme (LICA).

Résistante dès 1939

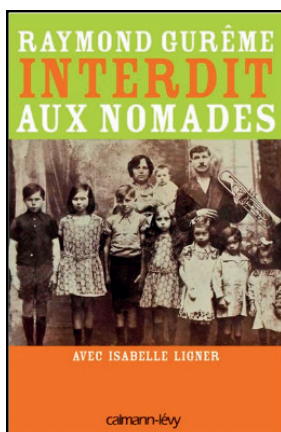
Lorsque la guerre éclate, elle est recrutée par le contre-espionnage français qui malgré l'armistice de 1940 signé par Pétain continue de contrer les forces allemandes. Sa propriété en Dordogne, lui permet d'aider les clandestins à passer en zone libre. De Londres, elle est envoyée en Afrique du nord comme membre de l'armée de l'air. Ses activités d'artiste lui permettent de se produire pour soutenir le moral des troupes, de voyager pour collecter des renseignements.

La paix revenue, elle fonde la tribu « arc en ciel » en adoptant douze enfants, orphelins nés dans différents pays du monde. C'est pour elle la concrétisation d'un rêve, que le juif et l'arabe, le suédois et l'africaine vivent ensemble dans la paix. Elle soutient le mouvement pour les droits civiques aux USA. Lors du rassemblement de Washington en août 1963, aux côtés de Martin Luther King elle est la seule femme à prendre la parole. Elle meurt en avril 1975. Elle entre au Panthéon le 30 novembre 2021.



Joséphine Baker, 1940. STUDIO HARCOURT / MINISTÈRE DE LA CULTURE

Raymond Gurême



Raymond Gurême né en 1925 dans une famille de forains sera résistant pendant la guerre, et consacrera ensuite sa vie à la lutte contre l'antitsiganisme.

La population tsigane est la deuxième victime du génocide nazi. L'histoire de Raymond Gurême caché toute une nuit dans un arbre après son évasion du camp de Linas-Montlhéry le 27 novembre 1940 est importante dans la mémoire des Voyageurs. Cette évasion est rappelée par un monument en gare de Brétigny sur Orge.

Ce n'est qu'en 2016 que le président de la République reconnaît le rôle de l'Etat français dans le drame de l'enfermement et la déportation des « nomades » de 1940 à 1946. Raymond meurt peu après en 2020.

La lutte contre le colonialisme

Frantz Fanon

« Fanon : celui qui vous empêche de vous boucher les yeux et de vous endormir au ronron de la bonne conscience. »

Retenons cet hommage d'Aimé Césaire à celui qui fut autant son maître que son élève, car il éclaire bien la personnalité de Frantz Fanon.

Né en 1925 en Martinique, il n'a pas hésité à s'engager militairement dès ses 17 ans pour défendre son pays, la France, contre l'agression nazie. Rejoignant les troupes de la France libre, il a participé au débarquement en Provence, puis à tous les combats jusqu'à la Libération, malgré une grave blessure.

Il a ensuite suivi des études de médecine, se spécialisant en psychiatrie, et il a analysé la profondeur des dégâts causés par le racisme, autant chez les Noirs que chez les Blancs dans un livre publié en 1952 « Peaux noires, masques blancs ».

Médecin, toujours fidèle à ses valeurs, il a activement participé au renouvellement du regard porté sur les « malades mentaux », au respect de leur personne humaine, à une époque où sévissaient encore les idées les plus rétrogrades à leur sujet.

Nommé en Algérie, il a découvert, après les méfaits de l'esclavage, ceux du colonialisme. Là encore, il a immédiatement réagi, s'est jeté dans l'action en s'engageant avec le FLN (Front de Libération Nationale) pour l'indépendance de l'Algérie.

Il a su en même temps théoriser ce combat dans des écrits qui sont aujourd'hui encore une référence sur l'anticolonialisme, particulièrement « Les damnés de la terre », publié l'année de sa mort prématurée à 36 ans d'une leucémie foudroyante.



Portrait de F Fanon in Africains Arguments

Paulette et Jeanne Nardal



Paulette Nardal



Jeanne Nardal

Les sœurs Nardal, féministes à l'avant-garde de la cause noire

Moins célèbres que les militants hommes, l'engagement des sœurs Nardal à affirmer la culture noire commence à être reconnu.

Paulette (1896-1985) contribue à fonder la « Revue du monde noir » et travaillera à l'ONU. Jeanne (1902-1993) contribue, avec ses amis Aimé Césaire et Léopold Senghor à poser les fondements de la négritude, qui vise à rendre leur dignité aux Noirs que le langage colonial appelait « nègres ».

En 1928 elle appelle les Noirs africains, afro-américains et antillais à s'unir. Elle exhorte les Martiniquaises à exercer leur droit de vote nouvellement obtenu en 1944.

Le nom des sœurs a été donné à une promenade du XIV^{ème} arrondissement de Paris. Elles furent des pionnières du combat contre le racisme, pour la cause des femmes et de leur lutte pour l'égalité.

1983, la marche pour l'égalité et contre le racisme

Toumi Djaidja

L'idée prend forme aux Minguettes, à Vénissieux près de Lyon avec Toumi Djaidja.

Au début des années 1980 les crimes et attentats racistes sont nombreux en France ; pour l'année 1983 on compte au moins 26 morts et 60 blessés. La police est impliquée dans 5 cas mortels et 4 blessures graves dont celle en juin de Toumi Djaidja, président de l'association SOS Avenir Minguettes. La montée électorale du Front national ajoute aux tensions.



La marche à Metz - photo MM : Metz, 1983

Avec l'aide du curé Christian Delorme et du pasteur Jean Costils, Toumi et ses amis organisent une marche non violente qui partira de Marseille. Il s'agit de dénoncer le racisme, d'exiger la justice, de parler d'égalité et d'affirmer que la France est diverse. Pendant l'été Toumi et le père Delorme rencontrent des responsables associatifs locaux pour élaborer le parcours de la marche.

32 marcheurs quittent Marseille le 15 octobre 1983.

Etape après étape, ils et elles sont accueillis par des collectifs de soutien de plus en plus nombreux. Peu à peu, le mouvement prend de l'ampleur et le meurtre abject d'Habib Grimzi, 26 ans jeté d'un train renforcera la détermination. Partout, on s'organise pour monter à Paris le 3 décembre.

Ce sont finalement près de 100 000 personnes qui défilent à Paris le 3 décembre 1983. Place de la Bastille, l'émotion est intense. Français et immigrés semblent unis dans l'espoir d'un monde meilleur. Le soir même, une délégation de huit personnes est reçue par François Mitterrand à l'Élysée. Elle obtient la garantie de l'allongement de la durée de la carte de séjour à dix ans.

Samia Messaoudi



Samia Messaoudi, alors animatrice à Radio Beur
CC BY SA 4.0, Wikimedia Commons.

Témoignage de Samia

« Chaque ville traversée, porteuse de luttes locales, de difficultés et d'espoirs aussi, accueille chaleureusement les marcheurs. Lorsque je reviens sur Levallois, après quelques étapes, il est temps d'organiser la mobilisation de l'arrivée à Paris. Le Collectif Paris et région parisienne, dans une actualité entachée de nombreux crimes racistes, de violences policières qui sont le fait de « tontons flingueurs » ou de bavures policières, décide d'un forum Justice, invitant des familles de victimes, des avocats, des policiers, des jeunes des quartiers, à faire le constat d'une situation alarmante. »

1998, la marche en mémoire des victimes de l'esclavage



Le terme « marron » désignait les esclaves en fuite.

1998 est l'année du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

Le comité pour une commémoration unitaire du cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage des nègres dans les colonies françaises entend rendre hommage aux aïeux esclaves, en marchant silencieusement le 23 mai dans les rues de la capitale.

De 20 000 à 40 000 personnes, la plupart ultra-marines défilent à Paris dans la dignité : la marche est un succès ! Pendant la manifestation, une pétition circule, demandant la reconnaissance de l'esclavage et de la traite en tant que crime contre l'humanité. Environ 10 000 signatures sont recueillies. Le comité à l'initiative de la marche devient CM98 et s'attache à recenser les noms des anciens esclaves.

Christiane Taubira

Alors députée de Guyane, elle a porté une proposition de loi reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité. Le 10 mai 2001, la loi est adoptée. La France est le premier pays européen à l'avoir fait.

Maryse Condé, écrivaine guadeloupéenne, préside le Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage (CMNHE) créé en janvier 2004 pour l'application de cette loi.

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage a succédé au CMNHE en 2020. Elle conduit de nombreuses actions d'éducation et de recherche dans les domaines de l'histoire, de la culture et de la citoyenneté.

<https://memoire-esclavage.org/>



Photo Wikipedia de Christiane Taubira

Différentes dates commémoratives en France et dans le monde

10 mai : journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

23 mai : journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial.

C'est aussi la date retenue par l'UNESCO comme journée internationale du souvenir et de la traite négrière et de son abolition, en mémoire de la révolte des esclaves en Martinique qui conquièrent leur liberté en 1848 avant même que le décret d'abolition signé à Paris le 27 avril ne soit parvenu aux Antilles.

Les territoires d'outre-mer commémorent l'abolition de l'esclavage à des dates en lien avec leur histoire : le 20 décembre à la Réunion, le 27 avril à Mayotte, le 22 mai en Martinique, le 27 mai à la Guadeloupe et à Saint Martin, et le 10 juin en Guyane.

2 décembre : journée internationale pour l'abolition de l'esclavage décidée par l'ONU en 1949. A cette date certains Etats n'avaient pas de loi interdisant l'esclavage. Aujourd'hui, près de 50 millions d'êtres humains seraient soumis à différentes formes d'esclavage de par le monde.

Ils et elles fondent le MRAP

Quatre ans après la fin de la seconde guerre mondiale, le racisme se manifeste sous toutes ses formes, de l'antisémitisme au rejet des populations colonisées. Pour « ne plus jamais revoir cela », le 22 mai 1949, plusieurs milliers de personnes se réunissent au cirque d'hiver à Paris pour fonder le MRAP.



Combattre le racisme est pour elles et eux une exigence en premier lieu dans la société française. Le MRAP défendra la nécessité d'une loi qui fasse du racisme non une opinion mais un délit. Ce sera chose faite en juillet 1972. Elle ouvre la porte aux législations contre toutes les discriminations.

Mais ce combat se mène ailleurs aussi : dans certains états américains où la ségrégation sévit tandis qu'un régime monstrueux s'est mis en place en Afrique du Sud, l'apartheid. C'est d'ailleurs en mémoire des événements de Sharpeville en 1960 que le 21 mars devient la journée mondiale de lutte contre le racisme.



Le combat contre la haine raciste doit s'adapter aux formes réelles qu'elle prend dans la société. Il est aujourd'hui toujours d'actualité et c'est l'engagement quotidien des membres du MRAP.

« Le MRAP ne se contente pas d'aider ceux que le racisme frappe, de les protéger. Il explique le racisme en désignant ses causes les plus évidentes, qu'il s'efforce de supprimer ».
Albert Lévy, co-fondateur du MRAP, secrétaire général du mouvement de 1971 à 1989.

La lutte contre le racisme, c'est aussi votre combat

contactez le MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) ou ses comités locaux.
Contact national : MRAP 43 bd de Magenta 75010 PARIS 01 53 38 99 99 mrap@mrp.fr

Victime ou témoin de propos ou d'actes racistes, adressez-vous aussi aux organismes publics :

- Le défenseur des droits, organisme public indépendant aide chacune et chacun à faire respecter ses droits 09 69 39 00 00 www.defenseurdesdroits.fr . Il gère la plateforme « anti-discriminations » numéro d'appel 3928, <https://www.antidiscriminations.fr/>
- Pharos est la plateforme publique à laquelle signaler les propos haineux sur internet et les réseaux sociaux www.internet-signalement.gouv.fr
- 3018 le numéro national pour les jeunes victimes de violence numérique et leurs parents.